

LE NOUVEAU CADRE DES CRYPTO-MONNAIES

De la révolution des usages à la mise en œuvre de la loi Pacte,
10 témoignages pionniers pour investir la crypto-sphère en 2019

CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ

www.ConfCryptomonnaie.eu

#ConfCryptomonnaies



PARMI LES INTERVENANTS



NADIA FILALI
Directrice des programmes
Blockchain, Crypto-actifs et
pilote Labchain
CAISSE DES DEPÔTS



PIERRE PERSON
Député LREM
ASSEMBLÉE NATIONALE



GREGORY CHENUE
Coordinateur blockchain
Marketing groupe
CREDIT AGRICOLE S.A.



AMANDINE DOAT
Legal director & Head of
public policy
LEDGER

Le 29 mars 2019, Hôtel Le Méridien Etoile, Paris

EDITO

Madame, Monsieur,

2019, l'année de la crypto-économie ? Avec le vote d'une **réglementation ad hoc** sur les monnaies virtuelles et autres **tokens** dans le cadre de la loi Pacte en début d'année, le législateur souhaite donner un cadre favorable au développement du marché de la crypto-finance. Banques, banques en ligne, néo-banques et autres institutions bancaires et financières, l'heure est venue de placer **crypto-monnaies et ICOs au cœur de vos réflexions stratégiques**.

Prendre le train des crypto-monnaies n'est pourtant pas sans risque ! **Blanchiment de capitaux, financement d'activités terroristes, piratages et arnaques...** Comment trouver l'équilibre entre **devoir de conformité et besoin d'innovation** ?

Les **FinTechs, RegTechs** et autres start-ups ne cessent de réinventer les **nouveaux usages** de paiement et semblent définir les règles de la crypto-finance de demain. Lancement d'offres de crypto-produits, naissance de la relation crypto-clients, investissement dans des projets blockchain... **Quelles sont les bonnes pratiques à adopter pour vous positionner comme un leader de ce nouvel écosystème** ?

10 ans après la création du Bitcoin, prenez part à la professionnalisation de la token economy. Pour relever ce défi, DII vous convie à la conférence inédite :

LE NOUVEAU CADRE DES CRYPTO-MONNAIES

Le 29 mars 2019, au Keeze Trocadéro, Paris

Au menu de cette journée d'échanges :

- Le décryptage du nouveau **cadre réglementaire et fiscal** des crypto-monnaies en 2019
- Un tour d'horizon des **best practices** pour allier **innovation, conformité et performance**
- Un portrait des **crypto-entrepreneurs**, ceux qui challengent votre **stratégie relation clients**
- **Le point pour assurer les transactions de crypto-actifs** et rassurer les investisseurs.

En me réjouissant de vous accueillir lors de cette prochaine journée, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.



Jean-Christophe Pujos
Chef de Projet Editorial - DII

QUI PARTICIPE ?

Banques – Assurances
Sociétés de Gestion et d'Investissement
FinTechs & RegTechs
Cabinets d'avocats et de conseil

- Directeurs Innovation et Stratégie
- Directeurs Marketing
- Directeurs Digital
- Directeurs Relation clients
- Directeurs Conformité
- Directeurs Sécurité Financière
- Directeurs des Risques
- Directeurs Investissement
- Directeurs Opérations
- Directeurs Juridique

DEVENIR PARTENAIRE ?

Vous souhaitez être associé à cet événement de haut niveau ?

DEVENEZ PARTENAIRE DE DII !

Contactez Julie Boyer au :
+33 (0)1 43 12 59 95

Ou par email à :
sponsoring@dii.eu



QUI SOMMES-NOUS ?

Leader de l'information professionnelle pour les décideurs européens, DII, créé en 1993, est une filiale de POLITICO/Axel Springer depuis janvier 2015.

Depuis 25 ans, plus de 110 000 cadres dirigeants ont fait confiance à DII pour **s'informer, anticiper** les mutations, **se connecter** avec leurs pairs.

Avec une expertise reconnue de concepteur d'événements d'actualité, **DII, acteur complet de l'information** des décideurs européens, décrypte les pratiques B2B innovantes d'aujourd'hui pour révéler les tendances de demain.

Salué pour sa grande compétence éditoriale, DII est un opérateur de contenus professionnels sous **sa propre marque et pour le compte de clients prestigieux** comme L'AGEFI, BlackRock, The Economist, l'EDHEC, Le Figaro, le G20 YES, Google, IBM, KPMG ou Le Point...

Basé à Paris, DII constitue le **pôle Events en Europe du média POLITICO**.



8H30

PETIT-DÉJEUNER D'ACCUEIL



LE NOUVEAU CADRE D'UNE CRYPTO-SPHERE EN PLEINE MUTATION

9H00

[ALLOCATION DU PRESIDENT DE SEANCE]

Tour d'horizon des enjeux et défis des acteurs de la crypto-économie à l'ère de la révolution des usages, d'une nouvelle réglementation ad hoc et de l'émergence d'un écosystème spécialisé

NADIA FILALI

Directrice des programmes Blockchain, Crypto-actifs et pilote Labchain

CAISSE DES DEPÔTS

9H20

Des crypto-monnaies aux crypto-actifs : définition, cas d'usage, risques et perspectives en 2019

- Quelle réglementation pour concilier innovation et sécurité dans le paysage des paiements
- Panorama des différentes approches réglementaires en Europe et à l'international

VALERIE FASQUELLE

Directrice des systèmes de paiement et des infrastructures de marché

BANQUE DE FRANCE

10H00

Cap sur la mise en œuvre de l'article 26 de la loi Pacte et de la loi de finances 2019

- Focus sur le nouveau label optionnel AMF et le droit au compte bancaire pour les crypto-entrepreneurs
- Budget 2019 / fiscalité : décryptage des nouvelles passerelles entre la crypto-finance et le système financier traditionnel

PIERRE PERSON

Député LREM

ASSEMBLEE NATIONALE



10H40

PAUSE CAFÉ NETWORKING




LE BON MIX POUR CONCILIER INNOVATION, CONFORMITE ET PERFORMANCE

11H10

Entre innovation et conformité, les clefs opérationnelles pour muscler votre stratégie de développement dans la crypto-économie en 2019

Comment identifier les leviers et les freins au sein de votre organisation pour vous engager sur la voie de la crypto-finance

 *Regards croisés*

GREGORY CHENUE

Coordinateur blockchain Marketing groupe

CREDIT AGRICOLE S.A.

ELIANE MEZIANI

Senior Advisor - Public Affairs

CACEIS

KAIS HAJ TAIEB

Group Product Manager

CACEIS

12H00

Retour d'expérience du crypto-entrepreneur dont l'ICO a connu le plus fort ROI en France : des risques de blanchiment aux obligations réglementaires, comment développer la confiance dans les relations entre parties prenantes

FRANCOIS-XAVIER THOORENS

Co-fondateur

ARK ECOSYSTEM



12H30

DÉJEUNER : UN TEMPS PRIVILÉGIÉ POUR ÉCHANGER

14H00

Au-delà des *disclaimers*, comment maîtriser les risques de blanchiment de capitaux, financement du terrorisme et cyber-sécurité pour faire de la crypto-finance une opportunité en 2019

Due diligence, cold storage et autres outils pour vous conformer à la 5ème directive LCBFT et sécuriser vos transactions et custody de crypto-actifs

 *Regards croisés*

AMANDINE DOAT
Legal Director & Head of Public Policy
LEDGER

PIERRE NOIZAT
Co-fondateur & CEO
PAYMIUM



14H50

PAUSE CAFÉ NETWORKING

15H20

Décryptage : comment le label optionnel AMF pourrait devenir le meilleur allié de vos dispositifs KYC

- Les facteurs clefs de succès d'une ICO pérenne
- Quelles adaptations nécessaires pour vos dispositifs de connaissance client et de LCBFT

THOMAS REVEILLON
Partner

CHAINEUM CAPITAL PARTNERS

15H55

Les ICOs sont déjà dépassées ! Vive les stablecoin, STOs, FCOs : quel futur pour les levées de fonds en crypto-assets

NADIA FILALI
Directrice des programmes Blockchain, Crypto-actifs et pilote Labchain
CAISSE DES DEPÔTS



16H30

FIN DE LA CONFÉRENCE

POURQUOI PARTICIPER A CETTE CONFERENCE :



Une conférence au cœur de l'actualité de la crypto-économie pour en définir les enjeux stratégiques et opérationnels



La présence des autorités de référence afin de décrypter la nouvelle réglementation adoptée dans la loi PACTE



Tout le nouvel écosystème des crypto-monnaies représenté



L'expertise de DII présent depuis 25 ans comme accompagnateur du secteur bancaire et financier

AVEC LES INTERVENTIONS EXCEPTIONNELLES DES AUTORITES DE REFERENCE



VALERIE FASQUELLE
Directrice des systèmes de paiement
et des infrastructures de marché
BANQUE DE FRANCE



PIERRE PERSON
Député LREM
ASSEMBLEE NATIONALE

ETABLISSEMENTS FINANCIERS INNOVANTS



NADIA FILALI
Directrice des programmes Blockchain,
Crypto-actifs et pilote Labchain.
CAISSE DES DEPÔTS



GREGORY CHENUE
Coordinateur blockchain Marketing groupe
CREDIT AGRICOLE S.A.



ELIANE MEZIANI
Senior Advisor – Public Affairs
CACEIS



THOMAS REVEILLON
Partner
CHAINEUM CAPITAL PARTNERS



KAIS HAJ TAIEB
Group Product Manager
CACEIS

PIONNIERS DE LA CRYPTO-SPHERE



AMANDINE DOAT
Legal Director & Head of Public Policy
LEDGER



PIERRE NOIZAT
Co-fondateur & CEO
PAYMIUM



FRANCOIS-XAVIER THOORENS
Co-fondateur
ARK ECOSYSTEM

BULLETIN D'INSCRIPTION

Le participant

Inscrivez-vous à plusieurs en photocopiant ce bulletin

Nom Prénom
Fonction
E-mail Tél.

Dossier d'inscription suivi par

Nom Prénom
Fonction
E-mail Tél.

Société

Raison Sociale
Adresse
Ville Pays Code Postal
N° TVA Intracommunautaire
Adresse de facturation (si différente)

En m'inscrivant à cet événement, je reconnais avoir pris connaissance de la Politique de confidentialité et de traitement des données (accessible sur la page <https://www.dii.eu/rgpd>) et déclare en accepter les termes. En particulier, je reconnais et accepte que mes données personnelles puissent être utilisées par la société DII ou transmises aux sociétés du groupe auquel elle appartient et/ou à ses partenaires, dans le cadre de l'organisation et de la promotion de l'événement ou aux fins de prospection commerciale relative à tout autre événement organisé par la société DII, les sociétés du groupe auquel elle appartient ou ses partenaires.

En cochant cette case, je reconnais avoir pris connaissance des CGV ci-dessous, accepte lesdites CGV et politique de confidentialité et de traitement des données, et m'inscris à la conférence « Le nouveau cadre des crypto-monnaie » du 29 mars 2019.

Tarifs de la Conférence

- EARLY BIRD** : 945 € HT / 1134 € TTC pour tout règlement avant le 25/01/2019 (Soit 350 € HT de réduction)
 LAST CHANCE : 1045 € HT / 1254 € TTC pour tout règlement avant le 15/03/2019 (Soit 250 € HT de réduction)
 PLEIN TARIF : 1295 € HT / 1554 € TTC pour tout règlement après le 15/03/2019

Client DII ? Bénéficiez jusqu'à plus de 50% de réduction sur votre inscription !

Cette réduction est conditionnée à une date de règlement propre à chaque événement. Vous pouvez parrainer vos collaborateurs en leur faisant bénéficier de cette réduction. Pour en profiter, contactez-nous au 01 43 12 85 55.

4 MANIÈRES DE S'INSCRIRE :

Par e-mail : service-clients@dii.eu
 Par courrier : DII - 164, boulevard Haussmann - 75008 Paris
 Par téléphone : +33 1 43 12 85 55
 Via le site internet de l'événement : www.ConfCryptomonnaie.eu
 Déclaration d'activité enregistrée sous le n°11755585575.
 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.
 N° DE SIRET : 490 045 838 000 29 - N° TVA : FR94490045838

Date _____ / _____ / _____

Signature & cachet de l'entreprise :

Modes de règlement

Les frais d'inscription doivent impérativement être réglés avant la manifestation
 - Par chèque à l'ordre de DII en portant la mention BIM1903 au dos du chèque et le nom du participant
 - Par virement : swiftcode : BNP AFRPPXXX, IBAN : FR76300040076000010009271/92 Libellé au nom de DII avec la mention BIM1903 et le nom du participant

*Conditions Générales de Vente

Dès réception de votre inscription, une facture tenant lieu de convention de formation simplifiée, vous sera adressée. Les frais d'inscription comprennent l'accès au séminaire, la documentation, les pauses et les déjeuners. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme et de changer le lieu du séminaire si les circonstances les y obligent.

Conditions d'annulation et de remplacement

Toute annulation doit nous être communiquée par écrit. Pour toute annulation plus de 30 jours avant la formation, vous pouvez bénéficier d'un report sans frais sur une session de votre choix sur l'année. Pour toute annulation 30 à 15 jours avant le séminaire les frais seront de 305 € HT. Pour toute annulation à moins de 15 jours, les frais de participation seront dus en totalité. Dans ce cas le participant peut se faire remplacer par une autre personne appartenant à l'entreprise. Merci de nous notifier le nom du remplaçant par écrit.

Protection des données

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à valider votre inscription à notre événement. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 et à la nouvelle réglementation européenne, le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données personnelles vous concernant, d'un droit à la limitation du traitement et à la portabilité de vos données, du droit d'opposition pour motif légitime au traitement de vos données personnelles, du droit d'opposition au traitement de vos données à des fins de prospection ainsi que du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Vous pouvez exercer ces droits à tout moment en vous adressant à notre service client : privacy@dii.eu.